

Les firmes étrangères emploient 2,2 millions de personnes

Les firmes étrangères tiennent une place essentielle dans le tissu économique français. Selon l'Insee, en 2017, dans le secteur marchand hors finance et agriculture, elles ont généré 21 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises en France, 17 % de la valeur ajoutée et seulement 14 % de l'investissement global du privé. Moins nombreuses mais plus grandes, les multinationales hexagonales ont de leur côté accumulé sur le sol français près de deux fois plus de chiffre d'affaires (41 % du total) et surtout investi plus de trois fois plus (48 % du total).

Depuis la dernière crise économique, le nombre de salariés travaillant dans des firmes étrangères en France est stable, autour de 1,8 million, quand il dépassait les 2 millions avant 2008. Si on compte aussi les intérimaires, 2,2 millions de personnes

en France, soit 13 % des effectifs, étaient ainsi employées par des entreprises contrôlées par des groupes étrangers. Ces employés sont bien traités, avec un salaire moyen brut de 57 300 euros (y compris les charges patronales). Des rémunérations sensiblement plus élevées que celles offertes par les multinationales sous contrôle français (55 900 euros).

45 % de ces personnes travaillent dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI), dont les effectifs sont compris entre 250 et 4 999 salariés. Les grandes entreprises, avec plus de 5 000 salariés ou plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, ne représentent pour leur part que 38 % de l'emploi. À l'opposé, les multinationales françaises privilégient les grandes entreprises (61 % de l'emploi) contre seulement 32 % pour les ETI.